

ELECTIONS FEDERALES DU 22 OCTOBRE 2023

Jacqueline de Quattro Conseillère nationale - Ancienne conseillère d'Etat



La vision de Madame de Quattro

Forte de ma double expérience au gouvernement vaudois et au Parlement fédéral, je brigue un nouveau mandat au Conseil national. Car je préfère agir plutôt que subir. Je n'aime ni les râleurs ni ceux qui bloquent les autoroutes. A l'aise dans les trois langues nationales, je construis des majorités au-delà des partis, quand il s'agit de trouver des solutions.

Durant la prochaine législature, les défis seront nombreux et importants : mobilité, pouvoir d'achat, approvisionnement énergétique, coûts de la santé, assurances sociales, immigration et pénurie de main-d'œuvre.

Je pense notamment à nos entreprises. Nous ne devons plus surcharger nos PME par des réglementations inutiles qui génèrent des coûts et nuisent à leur bon développement. Mais nous devons mettre en place des mesures qui rendent le monde du travail plus flexible, plus attractif. Et surtout valoriser davantage la formation duale et la digitalisation.

Nous devons apporter à ces enjeux des réponses libérales, efficaces et économiquement supportables. Des incitations plutôt que des taxes, des innovations plutôt que des interdictions.

Quelle était votre première voiture ?

Une Alfa Romeo.

Quelles ont été vos démarches et prises de position en faveur du monde automobile lors de votre dernière législature ?

Le financement des infrastructures routières est une de mes priorités. Je me suis engagée en faveur des 8,8 milliards pour l'entretien des routes nationales et les 5,3 milliards pour des aménagements ponctuels. Ces travaux permettront d'améliorer la fluidité du trafic et la sécurité des usagers de la route, tout en limitant l'impact sur l'environnement.

En tant qu'ancienne conseillère d'Etat vaudoise en charge pendant 13 ans du Service des automobiles, j'ai toujours travaillé étroitement avec la branche.

Actuellement, je porte une attention particulière aux changements de système liés aux systèmes de propulsion alternatifs, à la formation mais aussi à la sécurité routière.

Quelle est votre vision des transports individuels pour la prochaine législature ?

Nous devons trouver des solutions qui permettent à la fois de favoriser la multimodalité et d'apaiser les relations entre les différents modes de transport.

Nous nous attendons à un développement renforcé des voitures électriques. Il me semble prématuré de vouloir les taxer déjà aujourd'hui. Il faut attendre que leur prix baisse. Je suis d'avis qu'une incitation fiscale à l'achat de véhicules électriques devrait être maintenue jusqu'en 2030. Le véritable défi sera de trouver le moyen pour que les projets adoptés par le Parlement ne soient pas bloqués.

Quelle est votre position relative à la future interdiction des moteurs thermiques décrétée par le parlement européen ?

La seule exception à cette règle concernera les carburants synthétiques climatiquement neutres, appelés e-fuels. La décision européenne ne le dit pas ouvertement. Elle stipule qu'à partir de 2035, seule la vente de véhicules neufs sans émissions de CO2 sera autorisée. J'espère donc que les carburants synthétiques ou l'hydrogène deviendront bientôt une réalité.

Toutefois, de nombreux experts ne croient pas en de telles alternatives avant 2040/45. A court terme, le meilleur choix pour favoriser la transition écologique de la mobilité réside dans l'acquisition d'une voiture électrique, en cas de nouvel achat. Aussi devons-nous nous attaquer rapidement et massivement à la mise en place d'un solide réseau de bornes de recharge.

Que pensez-vous d'une taxation décroissante des véhicules automobiles en fonction de leur âge de manière à privilégier la réparation et la prolongation des véhicules existant plutôt que leur remplacement par du neuf ?

Je suis favorable à toute mesure pragmatique qui permette de protéger l'environnement. Et je crois en la force de l'économie circulaire qui ne prône ni la décroissance ni l'austérité mais vise l'optimisation de la durée de vie des produits. Toutefois, je ne suis pas convaincue que les vieilles voitures soient les plus écologiques...

Enfin, j'ai déposé une initiative parlementaire pour demander l'introduction d'un principe de bonus-malus en matière de protection de l'environnement. Pour le moment, seul le principe du pollueur-payeur y figure. Je souhaite y ajouter la récompense pour celui qui fait des efforts. Par ex par des déductions fiscales.

Nous devons en effet sortir de l'écologie punitive.

Quelle est la voiture que vous conduisez aujourd'hui

Une Mercedes car à mon grand dépit, Alfa ne fait plus de décapotables !